



Association pour la création du parc naturel régional
Comminges Barousse Pyrénées
Hôtel communautaire
15, avenue du Comminges
31260 MANE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2023

Etaient présents ou représentés pour le collège des communes : Bernard DUMAIL, Dominique BERRE, Jean-Sébastien BILLAUD-CHAOUI, Jean-Michel LOSEGO, Martine CANAL, Jean-Pierre ESCAIG, Elodie COTTEREAU, Claire VOUGNY, Frédéric LAVAIL, Michel AUBERDIAC, Daniel SARRAUTE, Bertrand LACARRERE, Anna CHANGEUX, André DURAN, Pascal LOUSTAU, Franck BATBIE, Brigitte SEGARD

Etaient présents ou représentés pour le collège des communautés de communes : Farida BOUKEBBOUCHE, François ARCANGELI, Marie-Christine LLORENS, Raymond NOMDEDEU, Corinne ORTET

Etaient présents ou représentés pour le collège de la région Occitanie : Carole DELGA
Yann HELARY

Etaient présents ou représentés pour le collège des conseils départementaux : Sébastien VINCINI
Roselyne ARTIGUES, Patrice RIVAL, Pascale PERALDI,

Etaient présents ou représentés sans voix délibérative : Catherine LABAT, Cécile GOUNOT, Claire PAGES, Jean-Philippe DARGENT, Cédric SILLITTO, Maïlys LAVAL, Thierry FONTANA, Frédéric ROUBARDEAU

Excusés : Odile SABATIER, Henri GOIZET, Jean-Louis RIBES, Marie-Claire UCHAN, Régis FARRE, Eric MOUNES, Magali GASTO-OUSTRIC, Kamel CHIBLI, Matthieu CRUEGE, Alain PUENTE, Maryse BERIE

Le mardi 27 juin à 18h00, les membres de l'Association pour la création du parc naturel régional Comminges Barousse Pyrénées se sont réunis en assemblée générale au gymnase Gérard Marasse à Aspet.

L'ensemble des personnes présentes ont élargé sur la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Madame la Présidente Carole DELGA accueille l'assemblée et explique le déroulement de séance. Elle rend hommage à Jean-Claude DOUGNAC, une des chevilles ouvrières du territoire, homme de conviction et dévoué au territoire. Toujours disponible et réactif. Il faut se saisir de cela pour honorer ses valeurs et travailler à leur réalisation. Des convictions toujours plus affirmées : créer de l'emploi, fraternité etc.

Carole DELGA explique que cette assemblée générale est à un moment clef du processus de création du PNR avec la proposition de la stratégie de Charte (feuille de route pour les 15 prochaines années) et décrit l'ordre du jour.

- **Un temps fort sur la Stratégie de Charte**
 - Restitution du travail mené pour l'élaboration de la stratégie de Charte
 - Présentation et approbation de la stratégie de Charte
- **Deuxième temps : Vie Associative**
 - Approbation du PV de l'AG du 28 octobre 2023
 - Bilan moral
 - Présentation du bilan financier 2022
 - Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
 - Approbation du bilan financier 2022
 - Présentation et approbation du budget 2023
 - Questions diverses

Elle remercie monsieur le sous-préfet d'être présent, car les politiques en matière de protection de la biodiversité et des PNR sont portées par l'Etat comme la région. Elle salue les représentants des départements et excuse Sébastien VINCINI, Roselyne ARTIGUE, représentés par Patrice Rival et excuse Michel PELLIEU représenté par Pascale PERALDI.

M. TERRANCLE présente la stratégie de charte et rappelle comment cette stratégie a été établie. Contenu issu de plusieurs temps de concertation avec pour objectif de ne pas « être hors-sol » :

- **Une Consultation citoyenne** (de novembre 2022 à juin 2023)

Présence de l'équipe et élus sur 21 Marchés, 3 Agora, organisation de 7 apéros Tchatche....

Des questionnaires en ligne comme supports de collecte des attentes des citoyens : 857 réponses

- 1 transversal début décembre
- 3 thématiques début 2023.

Diffusion des supports par quelques communes en Mairie ou dans les boîtes aux lettres des habitants

Ce qui est à retenir :

Une mobilisation importante, des attentes fortes

Une priorisation de l'intervention de sensibilisation plutôt que des périmètres de protection

Des enjeux liés à la préservation de la ressource en eau et à la gestion durable de la forêt bien identifiés par les répondants

Des demandes en matière de participation, d'intégration des attentes citoyennes

- **Une consultation des élus et des citoyens pour élaborer le projet stratégique**

- 4 ateliers de travail avec des élus, techniciens des collectivités, Chambres Consulaires, services de l'Etat, partenaires socioprofessionnels et associatifs, De décembre 2022 à Avril 2023 : près de 150 participants au total
- 4 forums d'élus, 150 maires et conseillers municipaux, ont permis la discussion, l'échange sur les thématiques des 3 axes et faire émerger les orientations et mesures proposées en AG. Plus de 70 communes représentées

Ce qui est à retenir :

Des propositions engagées pour le partage de l'information, de la décision

Le souhait de travailler avec les territoires de proximité

Amoindrir les frontières administratives

Placer le PNR comme l'animateur de proximité du projet commun

... et aussi animateur de sujets innovants !

En l'absence de questions et de commentaires, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes.

- 1^{ère} délibération : Approbation de la stratégie de Charte

- **Les principes du projet de Charte**
 - Un projet de territoire, partagé
 - Incarne une construction commune, pour l'ensemble du territoire
 - Un outil de développement, de coopérations
 - Construit dans un contexte, diagnostiqué, mettant en avant les enjeux auquel nous devons répondre
 - Il représente la feuille de route du territoire Comminges Barousse Pyrénées pour les 15 prochaines années ...
- **Formalisation de la Charte : 1 projet stratégique, autour de 3 axes**
(Document de travail transmis à l'assemblée annexé au PV)
 - Axe 1 : Construire collectivement l'avenir d'une ruralité désirable et ambitieuse
 - Axe 2 : Faire des transitions écologiques et énergétique un catalyseur du développement local et solidaire
 - Axe 3 : Faire de la biodiversité et des richesses patrimoniales, un socle fédérateur du territoire

Carole DELGA précise que l'axe premier est essentiel car on sait les craintes qu'un projet de PNR peut faire en émergent. Il faut bien expliquer que c'est un projet positif, d'accompagnement et pas d'écologie dogmatique. C'est susciter l'adhésion par le progrès et ne pas être dans un esprit doctrinaire, d'imposition écologique. Les grandes transformations n'ont lieu que par l'émerveillement, et non par la peur qui provoque des changements non durables. L'équipe est là en tant qu'accompagnateur, développeur et acteur de mise en relation. « D'une ruralité désirable et ambitieuse » ; ce n'est pas parce qu'on veut une transition collective qu'on la revoit à la baisse. On est dans la radicalité des ambitions mais certainement pas de la méthode et des confrontations.

• 4 niveaux de lecture : Axe/ Orientations / Mesures / Actions

Philippe TERRANCLE détaille les axes et orientations en illustrant par quelques exemples.

Axe 1 : Concrétiser l'implication de la jeunesse en trouvant une place dans le comité de développement pour les éco déléguées.

Faire de la transhumance un moment et un lieu de production. Nous retrouvons dans la transhumance des enjeux environnementaux, socio-économiques... (circuits courts...).

Axe 2 : Le taux de réponse le plus fort dans les questionnaires : manger local.

Apporter un soutien réel aux éleveurs impliqués dans la démarche Lait de Foin, en parallèle de la chambre et du département, en payant les analyses de leurs produits pour voir les taux en oméga 3 pour ces produits que nous retrouverons dans nos marchés locaux.

Développer demain une filière pierre sur notre territoire, d'avoir des relations de qualité avec des acteurs de la construction. Ce projet est issu des nombreuses rencontres avec l'UNICEM, de façon à ne pas avoir une relation tendue avec le monde des carrières.

Axe 3 : Il ne faut pas que l'environnement ait un effet fragmentant sur notre territoire.

Comment reconquérir les fonctionnalités économiques, écologiques, sociales. (En lien avec la forêt)

Ce sont des plans de bataille proposés à l'assemblée. Comme le dit la présidente il n'y a rien de directif, on suggère, on propose avec une réponse par le collectif.

Carole DELGA donne la parole aux représentants des départements et de l'Etat afin qu'ils s'expriment sur les ambitions du projet stratégique.

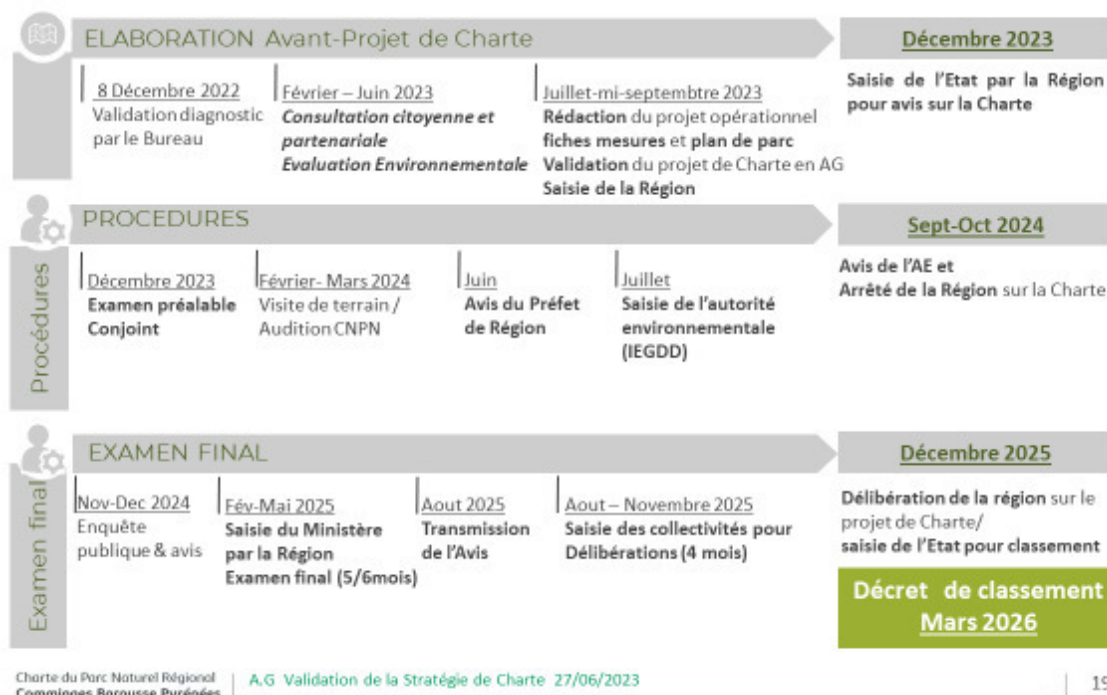
- **Prises de parole**

- **Pour le Conseil Départemental de la Haute-Garonne : Patrice RIVAL** rappelle que c'est un projet fédérateur, fait autour de concertation, d'échanges. Il félicite l'équipe. C'est assurément l'un des projets le plus ambitieux et passionnant pour le territoire. On a parlé des axes : agriculture locale, tourisme raisonné, travail transfrontalier. Vous pourrez compte sans aucune restriction dans l'aide et le soutien du département.
- **Pour le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées : Pascale PERALDI**, qui au nom du département, souligne la qualité du travail. Beaucoup de réunion, d'organisation etc... On a fait de notre mieux pour assister au maximum de réunions et concertation et c'était surtout des rencontres. Je me félicite de la précision de pistes proposées et la possibilité de passer rapidement à de l'opérationnel. Du côté du Conseil Départemental, on pourra mettre en œuvre une valorisation de ces pistes pour faire parc. Le CD65 sera disponible avec notamment l'aide de Technique de Catherine LABAT en lien avec les services des différentes collectivités pour aider dans cette tâche dès que ça sera le moment.
- **Pour l'Etat : Jean-Philippe DARGENT, Sous-préfet de Saint-Gaudens**, rappelle tout l'intérêt et la pertinence que constitue l'outil PNR, véritable plus-value sur le territoire dans les concertations citoyenne, l'action publique. Il s'associe aux félicitations et précise que l'enjeu à ce stade est d'arriver à passer d'une ambition à une action plus opérationnel.
Il liste quelques remarques et proposition sur la structuration : un point d'attention sur le calendrier, qu'il faut anticiper. Il y a à peu près 4 ou 5 mois prévus pour la consultation (instances nationales) et cela demande un certain temps. Cela risque d'être court et il faut être prudent. Il serait utile en avance de phase et avant la césine officielle auprès du préfet de Région, de communiquer un document le plus abouti possible, dès mi-septembre, pour que tout le monde puisse faire son travail sereinement et efficacement au sein des services de l'Etat.
Sur le fond : Par rapport au nombre de mesures, si on compare avec d'autres PNR, c'est plus du double. Il faut faire attention à cela, non pas que ça ne soit pas légitime, mais cela va générer des attentes. Il ne faudrait pas que le mieux soit l'ennemi du bien, que cela génère énormément de travail.
Sur le fond : pour le cahier des paysages, les services de la DREAL sont prêts à travailler en amont au côté de l'association pour le rendre très concret et opérationnel.
Puis une indique que le PNR pourrait constituer un outil de dépassement de frontières. Le territoire est un pays de cocagne dont les limites administratives freinent parfois l'action. Le PNR avec les relations transfrontalières pourraient amener à développer encore plus le territoire.
- **Carole DELGA** note le fait qu'il faut être plus frugal sur le nombre de mesure et finaliser l'engagement des partenaires sur ces mesures. Sur le calendrier de la rédaction du projet opérationnel, fiches mesures, validation du projet de charte en AG elle précise que l'on peut tout à fait transmettre à l'ETAT l'avant-projet avant de saisir officiellement la région afin d'anticiper les modifications à intégrer d'ici le mois de décembre.

**L'assemblée générale approuve la stratégie de charte présentée.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

- **Présentation des prochaines étapes de validation de la stratégie** avant la finalisation du projet opérationnel :
 - Réalisation du plan de Parc avec la spatialisation de certaines mesures
 - Mobiliser les signataires et formaliser leurs engagements

Procédure jusqu'au classement



- 2^{ième} délibération : Approbation du PV de l'AG du 28 octobre 2022

La présidente s'assure que le procès-verbal de l'assemblée Générale du communiqué en pièce jointe à la convocation est connu de tous traitant des sujets ci-dessous :

- Bilans moral et financier 2021
- Approbation du budget 2022
- De la stratégie de Transition Touristique
- Du Projet Scientifique et Culturel Garonne Pyrénées

**L'assemblée générale approuve le procès-verbal qui lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

- 3^{ième} délibération : Bilan moral 2022

Carole DELGA précise que grâce aux actions nous avons réussi à faire connaître l'ambition du projet, à faire parc ensemble. La structure est en train de se populariser grâce à une équipe structurée et soudée et au moyen d'une communication active ; une sorte de PAC avec les acteurs économique et environnementaux. Ce n'est pas un entre soi, c'est aller vers les gens, dans les marchés, les différentes réunions, les plus conviviales possibles. Et également pouvoir travailler avec le monde de l'agriculture, les structures éducatives et bien entendu les relations transfrontalières sur notre territoire de montagne.

Philippe TERRANCLE précise que c'est également travailler sur l'archéologie locale, portée par des élus, une archéologie qui n'est pas subie mais voulue pour une valorisation locale. L'action du PNR c'est travailler aux côtés de la mairie de Soueich pour les polinisateur. C'est réfléchir à des actions pédagogiques. C'est être aux côtés de celles et ceux qui travaillent localement. Être aux côtés du maire qui réalise un livre sur de orchidées en achetant ces exemplaires pour les diffuser dans les points de lecture du territoire. C'est travailler avec le monde agropastoral à la mise en place avec la fête de la transhumance. C'est l'occasion d'échanger avec les représentants des deux communes n'ayant pas adhérer, avec bon espoir que les choses bougent. C'est aussi une présence avec les populations, les services institutionnels à l'image du partenariat avec le conseil départemental et la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne pour trouver une alternative au paillage par de la plaquette de bois en litière. C'est être efficace et à l'écoute.

Faire Parc, Ensemble

Des missions portées par une équipe structurée

- Une communication active (réseaux sociaux, lettre, site internet, Presse...)
- La transition touristique sur les secteurs de montagne questionnée
- Collaboration avec les acteurs environnementaux : des actions et des événements de sensibilisation

Une présence active sur le territoire

- Expérimentation piégeage sélectif des frelons asiatiques
- Implication avec les structures Educatives
- Des relations transfrontalières engagées : Parque Natural des Posets, Réseau Education Pyrénées Vivantes, impliqué dans le projet RED-bio sur les thématiques agriculture et forêt (candidature Poctefa)

Carole Delga remercie l'équipe pour son implication et sa motivation et particulièrement Philippe et Séverine de porter ce projet.

L'assemblée générale approuve le bilan moral 2022
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- 4ième délibération : -Présentation du bilan financier 2021

Carole DELGA souligne la gestion saine des comptes avec une frugalité des dépenses et une solidité des recettes, ce qui est important. Cela permet de pouvoir aborder avec sérénité les deux prochaines années qui sont cruciales dans la communication avec la population, le financement d'étude et la procédure de classement. On a de la trésorerie, des excédents sans ténoriser de façon inutile.

Les comptes annuels 2022 sont détaillés par Marie-Christine LLORENS, trésorière, alors que Thierry Fontana, commissaire aux comptes fait lecture d'extraits de ses rapports sur les conventions réglementées et sur les comptes annuels. L'association est dotée d'un commissaire au compte qui certifie que les comptes sont réguliers, sincères et donne une image fidèle des résultats. Pas d'alerte à noter.

Rapport également à faire entre les conventions réglementées. Pas d'éléments particuliers.

Total du bilan :	351 801 euros
Chiffre d'affaires :	275 555 euros
Résultat net comptable :	0 euros
Excédents ressources	
• 2019 :	13 945,34 euros
• 2020 :	76 409,16 euros
• 2021 :	93 488,57 euros
Total des charges :	345 617 euros
Recettes contribution collectivités :	229 635 euros
Créances collectivités :	195 066 euros
Trésorerie au 31/12/2021 :	141 784 euros

- **Bilan**

- Actif

- Actifs immobilisés (véhicule, matériel informatique...) et autres : 14 261€

- Actif circulant : 195 066€ de créances des collectivités membres non réglées au 31/12/2022 (Appel de fonds 2022 tardif en novembre 2022 après AG d'octobre...)

- 141 784€ de trésorerie au 31/12/2022

- Passif

- 16 070€ de réserve pour investissement correspondant au montant réservé depuis 2019 pour l'acquisition d'un deuxième véhicule non réalisé à ce jour (véhicule en LOA)
 - 110 449 € de fond dédié : montant reçu au titre de la subvention Plan Avenir Montagne pour le financement du poste de chef de projet et non consommé au 31/12/2022

- 225 282€ de dettes qui correspondent aux excédents de ressources de 2019 (pour 13945€) de 2020 (pour 76 409€), de 2021 (pour 93 489€) comme produits constatés d'avance pour un total de 183 843€ et à la marge autres dettes fournisseurs non réglées avant la fin de l'exercice 2022

- **Compte de résultat**

- Dans les produits d'exploitation
275 555€ de ressources (contributions 2022) et l'excédent 2019
60 000€ de subvention Plan Avenir Montagne, reportés en fonds dédiés pour 2023
- Un total des charges de 345 617€ dont en charges d'exploitation
68 657€ de charges externes avec 21 510€ de rémunération du Bureau Citadia pour la rédaction de charte, des dépenses pour les actions de préfiguration (Patrimoine culturel et archéologique, Agriculture et GIEE, jour de la Nuit, concours Dessin/ Maison de Ma Région...), et autres charges de fonctionnement
154 018€ de rémunération de personnel et 54 727€ de charges sociales

L'assemblée générale approuve le bilan financier 2022 joint en annexe
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} délibération -Approbation du budget 2023

Marie-Christine LLORENS présente le budget 2023. Il est à noter une évolution par rapport à 2022 du montant du budget qui passe du simple au double justifié par la fin de mission de l'élaboration de charte et le solde de la mission du bureau d'étude ainsi que l'action patrimoine du projet scientifique et culturel Garonne qui va se décliner sur 3 ans.

Projection du budget 2023 : 607 051, 06€

- Ressources
 - Des excédents de ressources 2019, 2020 et 2021 reportés : 183 843,04€
 - Des ressources statutaires 229 635€ : La contribution financière des Communes et Communauté de Communes est de 0,5€/habitant (INSEE 2017) et représente 20% des contributions
 - Des subventions
Fonds Leader pour le financement d'une partie de la mission d'élaboration de charte actées pour un montant de 83 024,56€ (solde de l'opération en 2023)
PSC Garonne : FNADT pour le projet PSC Garonne 40 099€, Région Occitanie : 20 000€
Plan Avenir Montagnes par l'ANCT d'un montant de 50 449,46€ versé en 2022 reporté en 2023
- Dépenses
 - De Fonctionnement : 301 867,63€
Des charges de fonctionnement récurrentes
Déménagement au Carré de la République à Aspet
Location de véhicules électriques
Gratification de 2 stagiaires sur une période de 6mois
 - Les Engagements et actions de préfiguration : 252 242,50€
Mission d'accompagnement à la rédaction de Charte
Mission Evaluation Environnementale de la Charte
Consultation citoyenne
Expérimentation piégeage frelons
Projet Scientifique et Culturel Garonne
Animation (Jour de la Nuit, Fête de la Nature, jeunesse)
Plaquettes bois
- Investissements : 20 000€ (Achat de matériel Informatique et mobilier)

BUDGET PREVISIONNEL 2023	
SYNTHESE	
TOTAL des ressources	607 051,06 €
Total des emplois	607 051,06 €
RESULTAT BUDGET	- €

Le Budget Prévisionnel 2022 est soumis au vote de l'Assemblée
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

- Questions diverses

Intervention dans l'assemblée de Cédric SILLITTO (directeur PETR pays sud toulousain) qui excuse ses élus et qui informe que la veille en conseil syndical les élus du pays ont débattu du SCOT. Il tient à signaler que ce projet d'aménagement stratégique converge avec ce projet de charte présenté ce soir. Il informe aux équipes du PNR l'entière disposition de sa structure pour collaborer. Il y a beaucoup à faire ensemble en tant que territoire limitrophe : gestion durable des forêt, gestion de l'eau, souveraineté alimentaire, changement climatique sont autant de sujets transversaux. Il faut travailler de façon étroite ensemble

Carole Delga le remercie pour ce message, sa présence et cet esprit collaboratif

- Clôture et mot de remerciement :

Carole Delga laisse à François ARCANGELI le soin de conclure.

Ce dernier explique qu'il faut continuer d'associer les communes. L'exercice n'est pas toujours simple, on l'a vu avec le calendrier. Parfois il peut y avoir une forme de lassitude de la part de certaines communes mais c'est important de les associer et que le projet présenté ce soir, qui va encore se développer ne doit pas être perçu comme venu d'ailleurs. Il va falloir revenir vers les communes expliquer encore pourquoi on fait les choses et où on veut aller.

Il souhaite aborder un deuxième sujet, la gouvernance à mettre en place, qui probablement l'année prochaine ouvrira un débat sur la manière de faire fonctionner notamment avec les autres institutions et ne pas participer du millefeuille. On va imaginer une structure qui met tout le monde en synergie, optimise les financements, un outil efficace pour ne pas perdre les gens dans les réunions : une Innovation à venir.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Carole Delga remercie l'assemblée et lève la séance à 19H50

La présidente de l'association

Carole Delga

La secrétaire de séance

Marie-Christine LLORENS

